



## ANNÉE ACADÉMIQUE 2019 - 2020

### TARIFS & CONDITIONS POUR LES GROUPES (< 93 JOURS)

(Tarifs applicables à partir du **01/09/2019**)

REDEVANCES	<i>par nuit</i>	<i>par semaine complète</i>	<i>par mois complet</i>
chambre individuelle	60,00 €	300,00 €	760,00 €
chambre double (2 personnes)	80,00 €	400,00 €	1 010,00 €
studio (2 personnes)	90,00 €	475,00 €	1 200,00 €

Accueil et sécurité 24/24, unité meublée avec salle de bains et toilette individuelle, prise TV et accès internet haut débit wifi & filaire, double vitrage, circulation d'air double flux et détection incendie (serviettes de toilette et ustensiles de cuisine non fournis).

#### **Modalité de paiement et de réservation :**

1. **Réservation & arrhes :** La réservation ne sera prise en compte qu'après règlement **des arrhes d'un montant de 40%** par chambre du coût total de la réservation.

Avant que la clé de chaque chambre soit remise, il faudra également fournir :

- le document de confirmation groupe (ci-joint), une version par visiteur,
- le règlement intérieur dûment signé, une version par visiteur
- une attestation justifiant le séjour à Paris (lettre d'invitation à un séminaire, cours de langue ...), nominativement, un par visiteur
- une copie d'une pièce d'identité par personne.

2. **Règlement du solde et du dépôt garantie:** Le solde total et le dépôt garantie dommages de **160,00 € par chambre** devront être versés au plus tard un mois avant la date d'arrivée.

Aucun dépôt de garantie n'est demandé pour les séjours inférieurs à 14 nuits.

Le dépôt garantie dommages est remboursé, après contrôle des lieux, par virement bancaire, sur le compte dont vous aurez fourni les coordonnées (document disponible à la Réception).

3. **Modification :** Toute modification ou annulation est possible sans charge jusqu'à un mois avant le jour d'arrivée. En cas d'annulation d'une chambre ou studio après ce délai, les arrhes correspondantes, ne seront plus remboursées.

4. **Ces paiements - dépôt garantie-dommages et redevance - s'effectueront par**

→ virement au profit du compte de la Fondation Biermans-Lapôte,

**LA BANQUE POSTALE - Centre Financier de Paris**

Code IBAN : **FR49 2004 1000 0101 9391 5H02 032**

Code BIC : **PSSTFRPPPAR**

(Tous frais d'opération à la charge du donneur d'ordre)

→ Aucun paiement en espèces ne sera accepté

Les arrivées se font après 15.00 heures, les départs avant midi.

Merci d'adresser toute question relative aux paiements à l'adresse suivante: [compta@fbl-paris.org](mailto:compta@fbl-paris.org)